

**PROCÈS-VERBAL APPROUVÉ DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE LA
COMMISSION DES EAUX USÉES DU GRAND MONCTON**

DATE : Le jeudi 11 décembre 2014 – 16 heures
Centre d'opération de la CEUGM à Riverview

PRÉSENCES : Chanel Michaud, trésorier et président d'assemblée
Clarence Sweetland, secrétaire
Julie Thériault, commissaire
David Muir, commissaire
George Somers, commissaire
Bernard LeBlanc, directeur général, CÉUGM

Winston Pearce - absent pour cause de maladie

C. Allain et M. Asplet s'intègrent à la réunion de 16 h à 16 h 35, pour la présentation des points 5.2.1 et 6.3.

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux personnes réunies.

1. Mot du président d'assemblée et approbation de l'ordre du jour

C. Michaud signale qu'il siégera à titre de président d'assemblée de la Commission pendant quelques mois en raison de la maladie de W. Pierce

L'ordre du jour est examiné. Il est convenu de déplacer les points 5.2.1 et 6.3 au début de la réunion, étant donné la présence de C. Allain and M. Asplet en rapport avec ces points. Il est également convenu d'ajouter un point 6.4 Approche proposée pour l'indemnisation des membres de la CEUGM entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

C. Sweetland **propose** l'approbation de l'ordre du jour avec modification et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**

2. Procès-verbaux des réunions précédentes

2.1 Procès-verbal (E) de la réunion ordinaire du 20 novembre 2014

Le procès-verbal est examiné.

C. Sweetland **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et J. Thériault **appuie** la proposition. **Adoptée**
(Abstention - G. Somers)

2.2 Procès-verbal (F) de la réunion du 16 octobre 2014

J. Thériault **propose** l'approbation du procès-verbal sans modification et C. Michaud **appuie** la proposition. **Adoptée**

2.3 Procès-verbal (F) de la réunion du 20 novembre 2014

(non disponible – à suivre le mois prochain)

3. Affaires découlant

Tous les points sont abordés séparément dans l'ordre du jour de la présente réunion ou le seront dans celui d'une réunion ultérieure. C. Michaud, à titre de président par intérim, est chargé de faire parvenir des lettres de remerciement aux anciens commissaires B. Hicks et D. Bourgeois.

4. Séance en privé

MOTION DE PASSAGE À LA RÉUNION EN PRIVÉ

J. Thériault **propose** l'ajournement de la séance générale et le passage à la réunion en privé, et G. Somers **appuie** la proposition. **Adoptée**

La séance en privé commence à 16 h 40 et se termine à 18 h 40.

5. Programme de construction d'immobilisations – Études techniques

5.1 Projets d'immobilisations

5.1.1 Programme de construction d'immobilisations 2014 –Rapport d'étape

B. LeBlanc présente la feuille de calcul mise à jour intitulée Programme d'immobilisations 2014 de la CEUGM - projets aux étapes de planification / d'étude préliminaire / de conception. Il invite les questions et commentaires sur cette information.

B. LeBlanc signale qu'il y a peu de changement depuis la réunion du mois dernier. Le parachèvement de la clôture autour du site de compostage est le seul projet en cours.

5.1.2 Diagramme de Gantt - Échéanciers des projets d'immobilisations importants en 2014.

Le diagramme est examiné. Des explications sont données en réponse à plusieurs questions. B. LeBlanc indique que C. Allain inscrira les projets de 2015 au diagramme pour la prochaine réunion de la Commission.

5.1.3 État d'avancement du projet de compostage

L'assemblée examine le rapport d'étape du mois de décembre sur les divers projets en cours au site de compostage. B. LeBlanc donne des explications en réponse à plusieurs questions.

5.2 Matériel et contrats – Recommandations et attributions

5.2.1 Agrandissement du centre d'opération de l'installation de traitement des eaux usées – Décision sur l'attribution

C. Allain fait la mise en contexte des origines de ce projet et du processus de soumission, et signale quels changements se sont produits depuis les dernières années. Il indique qu'à la suite de la demande de financement au programme PPP Canada déposée cette année, plusieurs options ont subi des changements.

B. LeBlanc signale que la Commission peut envisager trois options :

- Poursuivre la construction avec le plus bas soumissionnaire et permettre à l'entrepreneur PPP d'utiliser les agrandissements;
- Inclure la construction dans le cadre de la demande de PPP;
- permettre au promoteur du PPP de déterminer les besoins et de l'inclure dans sa proposition.

Une discussion abondante s'ensuit. G. Somers fait remarquer que tant qu'on n'a pas connaissance de l'état d'avancement de la demande au PPP, la Commission n'est pas réellement en mesure de prendre une décision. L'assemblée en convient unanimement.

G. Somers **propose** que l'examen de la question de l'agrandissement du centre d'opération de l'installation soit reporté à la réunion de la Commission au mois de mars, et C. Sweetland **appuie** la proposition.

Adoptée

C. Allain informera l'architecte que la CEUGM n'ira pas de l'avant pour l'instant en ce qui concerne l'attribution de ce marché et que tous les soumissionnaires devront en être informés.

Il est à noter que la réunion prévue le 27 novembre 2014 pour débattre cette question n'a pas eu lieu, et que la discussion qui l'entoure se tient à la réunion d'aujourd'hui.

5.2.2 DP Achat des dispositifs de commande et de l'éthylèneglycol, 3^e plateforme de compostage – Mise à jour

La DP visant les commandes sera émise très prochainement et prendra fin en janvier 2015. Il s'agit du dernier élément qui fera l'objet d'un appel d'offres.

5.2.3 DP Services de nettoyage – Recommandation pour l'attribution

B. LeBlanc signale que la DP a été affichée au RPNB pendant 18 jours et que 4 entrepreneurs ont participé à une visite guidée des lieux; tous ont ensuite présenté des soumissions valables. Pendant la discussion qui suit, B. LeBlanc donne des explications en réponse à des questions.

J. Thériault **propose** l'attribution du marché de la CEUGM pour le nettoyage de ses diverses installations selon les modalités ci-dessous, et D. Muir **appuie** la proposition.

1. Le nettoyage à l'usine de traitement des eaux usées à Riverview et au poste de pompage du pont-jetée pendant une durée de deux ans, avec possibilité d'une troisième année, à Sprucegrove Building Cleaners au montant de sa soumission du 5 décembre 2014;
2. Le nettoyage au centre d'opération du site compostage et au bureau des ventes sur la promenade Delong pendant une durée de deux ans, avec possibilité d'une troisième année, à Custom Clean Atlantic au montant de sa soumission du 5 décembre 2014;
3. Le nettoyage des toilettes à compostage sur les sentiers pédestres à Dieppe, Moncton et Riverview pendant une durée de deux ans à The Window Washers au montant de sa soumission du 5 décembre 2014.

Les nouveaux contrats seront en vigueur à compter du 1^{er} février 2015.

Adoptée

5.3 Études et rapports techniques

5.3.1 DP Conseiller financier en matière de rentabilité – Mise à jour

B. LeBlanc indique que la CEUGM a rencontré le conseiller financier KPMG et lui a fourni un bon de commande pour les travaux prévus. Des frais de déplacement ont été inclus.

5.3.2 DP - Ingénieur du propriétaire en matière de rentabilité - Phase 2 – Mise à jour

B. LeBlanc signale que la CEUGM a rencontré l'ingénieur du propriétaire, CBCL, et lui a fourni un bon de commande pour les travaux prévus. La firme est chargée des avant-projets de conception pour la phase 1 et pour la phase 2

6. Finances et administration

6.1 Rapport financier mensuel - novembre 2014

Le rapport financier est examiné. C. Michaud souligne certains éléments du rapport. Une brève discussion a lieu et des explications sont données en réponse à des questions.

6.2 Élection des membres du bureau de direction, composition des comités et calendrier des réunions en 2015

Le président d'assemblée demande s'il y a d'autres candidats à proposer. La question est posée trois fois et aucun autre candidat n'est mis en nomination.

D. Muir **propose** que le bureau de direction de la CEUGM se compose des personnes nommées ci-dessous, et J. Thériault **appuie** la proposition.

Postes de direction de la Commission

W. Pearce - président

C. Sweetland - secrétaire

C. Michaud – trésorier

Comité exécutif

Le président, le secrétaire et le trésorier

Comité des finances, des audits et de la gouvernance

C. Michaud, D. Muir

Comité des ressources humaines

J. Thériault, G. Somers

Adoptée

B. LeBlanc suggère que la décision sur le lieu de l'assemblée générale annuelle (AGA), prévue le 20 mars 2015, doit être prise sans tarder.

6.3 Budget d'exploitation et d'immobilisation 2015, à l'approbation de la Commission

Le budget d'exploitation et le budget des dépenses en immobilisations de TransAqua pour l'exercice se terminant le 31 décembre sont examinés et font l'objet d'une discussion.

M. Asplet fournit des explications en réponse à des questions.

J. Thériault **propose** l'approbation sans modification du budget d'exploitation et des dépenses en immobilisations de TransAqua pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, et C. Sweetland **appuie** la proposition.

Adoptée

6.4 Approche proposée d'indemnisation des membres de la CEUGM entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015

Cette question est débattue au cours de la réunion en privé. Les personnes présentes conviennent de ratifier la motion qui suit.

MOTION

J. Thériault **propose** l'approbation de l'Approche proposée d'indemnisation des membres de la Commission des eaux usées du Grand Moncton entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2015, selon les modalités énoncées ci-dessous, et C. Sweetland **appuie** la proposition.

Une indemnité maximale serait fixée pour chacun des postes de la Commission et serait payée en fonction de la présence et de la participation aux réunions. Les membres de la Commission recevraient des frais fixes par réunion moyennant les ajustements relatifs à leur fonction au sein du bureau de direction de la Commission. Chaque commissaire aurait droit jusqu'au maximum de l'indemnité établie en fonction de la « participation aux réunions ».

Seules les réunions de Type « 1 » seraient admissibles aux fins d'indemnisation, soit les suivantes :

- Les réunions ordinaires de la Commission (mensuelles ou autres) auxquelles tous les membres de la Commission sont convoqués, qui réunissent le quorum et sont d'une durée de plus d'une (1) heure;
- Les réunions extraordinaires de la Commission (mensuelles ou autres) auxquelles tous les membres de la Commission sont convoqués, qui réunissent le quorum et sont d'une durée de plus d'une (1) heure;
- L'assemblée générale annuelle de la Commission à laquelle tous les membres de la Commission sont convoqués et qui réunit le quorum;
- Les réunions du comité exécutif (mensuelles ou autres) auxquelles sont convoqués tous les membres du comité exécutif, qui réunissent le quorum et sont d'une durée de plus d'une (1) heure.

Les réunions de type « 2 », décrites ci-après, ne seraient pas admissibles aux fins d'indemnisation :

- Rencontres de membres individuels de la Commission (ex. président, secrétaire, trésorier) avec les dirigeants, le personnel ou d'autres.
- Rencontres des membres de la Commission avec les responsables du gouvernement, les députés, les maires ou les conseillers;
- Participation des membres de la Commission à des réunions extérieures à la Commission (p. ex. : comité technique)
- Participation des membres de la Commission aux exposés présentés aux parties prenantes

- Participation des membres de la Commission à des réunions portant sur la vérification ou en rapport avec des fournisseurs de service.

Règle générale, la Commission tiendrait annuellement 15 réunions de la Commission (12 mensuelles 2 extraordinaires et 1 AGA) et 12 réunions du comité exécutif. Tous les membres de la Commission participent aux réunions mensuelles (publique et en privé), aux réunions extraordinaires et à l'assemblée générale annuelle. Seuls les membres du bureau de direction (président, secrétaire, trésorier) participent aux réunions du comité exécutif. Les dirigeants et le personnel de la CEUGM et les représentants élus ne seraient pas indemnisés pour leur participation aux réunions.

L'indemnité serait versée selon les principes suivants pour les réunions de type « 1 » :

L'indemnité de base d'un membre s'élèverait à 300 \$ par réunion, avec augmentation de 25 %, soit à 375 \$, pour les postes de direction de secrétaire et de trésorier, et de 50 %, soit à 450 \$ pour la fonction de président, pour aboutir à ce qui suit :

- Membres de la Commission – 300 \$/réunion jusqu'au maximum de 4 500 \$ par an (équivalent du maximum : 15 réunions x \$300/ réunion)
- Secrétaire et trésorier de la Commission – 375 \$/réunion jusqu'au maximum de 10 125 \$ par an (équivalent du maximum : 27 réunions x 375 \$/réunion)
- Président - 450 \$/réunion jusqu'au maximum de 12 150 \$ par an (équivalent du maximum : 27 réunions x 450 \$/réunion)

Aucun autre « cachet » ne serait versé aux commissaires. Le paiement serait traité par les dirigeants d'après l'indication de leur présence aux réunions dans le procès-verbal définitif des réunions. Le remboursement des dépenses admissibles serait conforme aux lignes directrices de la Commission.

Cette indemnisation serait traitée par les dirigeants selon une modalité de versement régulier (au moins trimestrielle) et ferait l'objet de rapports conformément à la loi de sorte qu'un T4 serait délivré à chaque membre de la Commission. Pour 2015, on estime que l'indemnisation totale de tous les membres de la Commission s'élèverait à 45 900 \$ au maximum et cette somme a été inscrite au budget de 2015 à cet usage.

Adoptée

7. Divers

7.1 Rapport du directeur général - décembre 2014

Le rapport du directeur général est examiné. B. LeBlanc attire l'attention sur certains points du rapport et donne des explications en réponse à des questions.

Il adresse des félicitations à M. Asplet qui vient d'obtenir son agrément à titre de CPA, comptable professionnel agréé

7.2 Mise à jour sur la préparation de l'analyse de rentabilité pour PPP Canada

Cette question est traitée dans le rapport du directeur général.

7.3 Rétroaction à la demande d'appui adressée à la province, aux municipalités et aux députés provinciaux et fédéraux

7.3.1 Rencontre avec le caucus régional pour le survol des activités et des projets de la Commission

La rencontre sera organisée par C. Michaud.

7.3.2 Demande de financement provincial et de soutien ministériel pour nos projets de mise à niveau

B. LeBlanc fait savoir que des lettres ont été envoyées au Premier ministre et au ministre des Finances mais qu'aucune réponse n'a été reçue.

7.4 Rapport Gabbey – Examen par la Commission

B. LeBlanc indique qu'étant donné que le budget est maintenant approuvé, les discussions avec Dieppe sur la répartition des coûts sera entamée.

8. Points d'information

- 8.1 Sommes à payer - décembre 2014
- 8.2 Lettre de remerciement à JDRF – 10 novembre 2014
- 8.3 « Wastewater recycled for drinking in California » - Telegraph Journal, 24 nov. 2014
- 8.4 « Amherst drops plan to take frack water » - Times Transcript, 25 novembre 2014
- 8.5 « Events centre financing in the works » - Times Transcript, 25 nov. 2014
- 8.6 « Dieppe awaits assessment on frack waste water proposal » - Telegraph Journal, 26 nov. 2014
- 8.7 « Frack water proposal still on table » - Times Transcript, 26 nov. 2014
- 8.8 « SE Recycle seeks new leader » - Times Transcript, 27 nov. 2014
- 8.9 Set ground rules for waste water disposal - Times Transcript , 27 nov. 2014
- 8.10 “De facto moratorium” on fracking already exists says minister - Times Transcript, 28 nov. 2014
- 8.11 « Councillors puzzled by comment attributed to mayor » - Telegraph Journal, 28 nov. 2014

- 8.12 « Mayor says no deal on fracking waste water » - Telegraph Journal, 29 nov. 2014
- 8.13 « Riverkeeper supports blocking wastewater » - Telegraph Journal. 1^{er} déc. 2014
- 8.14 « Gas tax funds available to Metro municipalities » - Times Transcript, 2 déc. 2014
- 8.15 « Tough budget sessions ahead for Moncton » - Times Transcript, 2 déc. 2014
- 8.16 « Meet Riverview's new town manager » - Times Transcript, 4 déc. 2014

- 8.17 Rapport de Patricia Casas sur la séance Fenêtre sur Ottawa de l'ACEPU, les 19 et 20 nov.
- 8.18 Avis de nomination à la Commission par la ville de Moncton - Winston Pearce, et George Somers - 30 oct. 2014

J. Thériault **propose** la levée de la séance générale.

La prochaine réunion se tiendra le 15 janvier 2015, à 16 h 00

La séance est levée à 19 h 15.